

PROCES VERBAL

Conseil Municipal

Mairie de PANZOULT

Séance du 6 Novembre 2024

Date de convocation : 31 Octobre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le six novembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de PANZOULT, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur DESBOURDES Francis, Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

- DESBOURDES FRANCIS
- DELAFOND CAILLÉ CHARLOTTE
- MOLISSON STEPHANIE
- NAVATTE MARC
- TRANCHANT DAVID
- VEILLOT JULIE
- RIPAUD-CADIOU JULIA
- BARBIER ROBIN
- CAILLÉ PIERRE-EDOUARD arrivé à 18h50
- FELTRIN PIERRE
- NAVATTE FLORENCE
- BLANCHARD CHARLINE

Etaient absents excusés les conseillers municipaux suivants :

- CAILLÉ PIERRE-EDOUARD absent de 18h30 à 18h50
- MARIE FLORENCE donne pouvoir à BLANCHARD Charline
- CAMON ISABELLE donne pouvoir à NAVATTE FLORENCE

A été désigné secrétaire : DELAFOND-CAILLÉ Charlotte

DCM 2024-11-001 : Approbation du procès verbal du Conseil Municipal du 2 Octobre 2024

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte rendu de la réunion du Conseil

Conseil Municipal du 6 NOVEMBRE 2024

Municipal du 2 Octobre 2024.

Vote : Membres 14, Présents 11, Présentés 2, Votants 11, Exprimés 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

DCM N° 2024-11-001 : Publiée le : 8 Novembre 2024 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la Sous-Préfecture de Chinon le : 8 Novembre 2024

Navatte Florence : modifier les dimensions du plateau multisports sur le précédent compte rendu.

DCM 2024-11-002 : APE Les Branchés Duchesne – Demande de subvention

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal du courrier de l'APE Les Branchés Duchesne du Collège André Duchesne de L'Ile Bouchard concernant une demande de subvention pour l'organisation des projets éducatifs, à raison de 5 euros par élèves.

Pour la Commune de Panzoult, 34 élèves fréquentent le collège André Duchesne de L'Ile Bouchard (34 élèves X 5 euros = 170 euros).

Madame Delafond-Caillé Charlotte propose d'arrondir la subvention à 200 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **ACCORDE** une subvention à l'APE Les Branchés Duchesne du Collège André Duchesne de L'Ile Bouchard d'un montant de 200 euros.

Vote : Membres 14, Présents 11, Présentés 2, Votants 11, Exprimés 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

DCM N° 2024-11-002 : Publiée le : 8 Novembre 2024 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la Sous-Préfecture de Chinon le : 8 Novembre 2024

DCM 2024-11-003 : Ecole de panzoult – Demande de subvention – Projet cirque

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal d'un mail de l'école de Panzoult concernant une demande de subvention pour financer un projet cirque. Ce projet concerne les deux classes des écoles de panzoult.

Coût total du projet cirque : 4 091.60 euros

- 3 357.60 euros : intervention de 3 intervenants cirque
- 734.00 euros : spectacle de cirque à Tours (transport + entrées)

Monsieur Le Maire propose 2 000.00 euros

Les membres du Conseil Municipal sont d'accord sur la proposition de Monsieur Le Maire à condition que le projet soit respecté dans sa totalité (sous réserve du plan de financement).

Conseil Municipal du 6 NOVEMBRE 2024

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **ACCORDE** une subvention à l'école de Panzoult pour un montant de 2 000.00 euros.

Vote : Membres 14, Présents 12, Présentés 2, Votants 12, Exprimés 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

DCM N° 2024-11-003 : Publiée le : 8 Novembre 2024 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la Sous-Préfecture de Chinon le : 8 Novembre 2024

DCM 2024-11-004 : France télécom Orange – Redevance d'occupation du domaine public – Année 2024

En application du décret n° 2005-1676 du 27 Décembre 2005 relatif aux droits de passage sur le domaine public routier, Orange est tenu de déclarer aux gestionnaires de voirie l'occupation qui est faite par ses infrastructures de télécommunications du domaine public routier dont ils ont la charge.

Pour l'année 2024 Orange déclare les installations d'infrastructures de télécommunications occupant le domaine public dont la Commune de Panzoult est gestionnaire :

- Artères aériennes de télécommunications : 30.743 km
- Artères en sous-sol de télécommunications : 5.839 km
- Emprise au sol : 1.20 m²

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

- **FIXE** la redevance 2024 due par Orange à 1 428.89 euros.
(30.743 x 40.00 + 5.839 x 30.00 + 1.200 x 20.00)

Vote : Membres 14, Présents 12, Présentés 2, Votants 12, Exprimés 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

DCM N° 2024-11-004 : Publiée le : 8 Novembre 2024 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la Sous-Préfecture de Chinon le : 8 Novembre 2024

DCM 2024-11-005 : Dématérialisation des actes – Convention Commune / Représentant de l'Etat

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal d'un mail de la Préfecture concernant la généralisation du compte financier unique (CFU) à compter du 1^{er} janvier 2026. Les actes budgétaires devront être transmis par voie électronique via les applications @ctes et @ctes

Conseil Municipal du 6 NOVEMBRE 2024

budgétaires. A ce jour, la collectivité n'est pas raccordée à ces applications. Monsieur Le Maire présente ce projet. La collectivité qui choisit d'effectuer par voie électronique la transmission de tout ou partie des actes soumis au contrôle de légalité signe avec Monsieur Le Préfet une convention comprenant la référence du dispositif homologué de télétransmission.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

- **DECIDE** de procéder à la télétransmission des actes au contrôle de légalité, y compris les actes budgétaires.
- **DONNE** son accord pour que Monsieur Le Maire engage toutes les démarches y afférentes
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer la convention avec le Représentant de L'Etat.

Vote : Membres 14, Présents 12, Présentés 2, Votants 12, Exprimés 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

DCM N° 2024-11-005 : Publiée le : 8 Novembre 2024 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la Sous-Préfecture de Chinon le : 8 Novembre 2024

DCM 2024-11-006 : DETR 2025 – Demande de subvention – Aménagement d'un plateau multisports

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal le projet Aménagement d'un plateau multisports.

Devis :

- SITE EQUIP 65 467.50 euros HT → 78 561.00 euros TTC
- TPPL VAL DE LOIRE 24 988.07 euros HT → 29 985.68 euros TTC

Monsieur Le Maire propose de présenter ce dossier au titre de la DETR 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le projet précité pour un montant de 90 455.57 euros HT
- **SOLLICITE** une subvention de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2025 au taux le plus élevé.
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Vote : Membres 14, Présents 12, Présentés 2, Votants 12, Exprimés 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Conseil Municipal du 6 NOVEMBRE 2024

DCM N° 2024-11-006 : Publiée le : 8 Novembre 2024 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la Sous-Préfecture de Chinon le : 8 Novembre 2024

DCM 2024-11-007 : FDSR 2025 « Enveloppe Socle » - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire – Aménagement d'un plateau multisports

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal le projet Aménagement d'un plateau multisports.

Devis :

- SITE EQUIP 65 467.50 euros HT → 78 561.00 euros TTC
- TPPL VAL DE LOIRE 24 988.07 euros HT → 29 985.68 euros TTC

Monsieur Le Maire propose de présenter ce dossier au titre du FDSR 2025 « enveloppe socle »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le projet précité pour un montant de 90 455.57 euros HT
- **SOLLICITE** une subvention auprès du Conseil départemental d'Indre-et-Loire au titre du FDSR 2025 « enveloppe socle » pour un montant de 7 712.00 euros.
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Vote : Membres 14, Présents 12, Présentés 2, Votants 12, Exprimés 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

DCM N° 2024-11-007 : Publiée le : 8 Novembre 2024 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la Sous-Préfecture de Chinon le : 8 Novembre 2024

DCM 2024-11-008 : FDSR 2025 « Enveloppe Projet » - Demande de subvention – Aménagement d'un plateau multisports

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal le projet Aménagement d'un plateau multisports.

Devis :

- SITE EQUIP 65 467.50 euros HT → 78 561.00 euros TTC
- TPPL VAL DE LOIRE 24 988.07 euros HT → 29 985.68 euros TTC

Monsieur Le Maire propose de présenter ce dossier au titre du FDSR 2025 « enveloppe projet »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le projet précité pour un montant de 90 455.57 euros HT

Conseil Municipal du 6 NOVEMBRE 2024

- **SOLLICITE** une subvention auprès du Conseil départemental d'Indre-et-Loire au titre du FDSR 2025 « enveloppe projet ».
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Vote : Membres 14, Présents 12, Présentés 2, Votants 12, Exprimés 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

DCM N° 2024-11-008 : Publiée le : 8 Novembre 2024 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la Sous-Préfecture de Chinon le : 8 Novembre 2024

DCM 2024-11-009 : Agence Nationale du Sport - Demande de subvention – Aménagement d'un plateau multisports

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal le projet Aménagement d'un plateau multisports.

Devis :

- SITE EQUIP 65 467.50 euros HT → 78 561.00 euros TTC
- TPPL VAL DE LOIRE 24 988.07 euros HT → 29 985.68 euros TTC

Monsieur Le Maire propose de présenter ce dossier à l'Agence Nationale du Sport.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le projet précité pour un montant de 90 455.57 euros HT
- **SOLLICITE** une subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport.
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Vote : Membres 14, Présents 12, Présentés 2, Votants 12, Exprimés 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

DCM N° 2024-11-009 : Publiée le : 8 Novembre 2024 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la Sous-Préfecture de Chinon le : 8 Novembre 2024

Don

Dossier à revoir lors d'un prochain Conseil Municipal.

Congrès des Maires

Congrès des Maires d'Indre et Loire le Mercredi 4 Décembre de 8h00 à 17h00.

Conseil Municipal du 6 NOVEMBRE 2024

Thème : Les Communes au service des citoyennes et des citoyens.
Inscription avant le 22 novembre 2024.

Questions et informations diverses – Tour de table

Desbourdes Francis :

Pigeonnier :

Mois octobre : Francis

Mois novembre : Veillot Julie

Mois de Décembre : Tranchant David

VALECO : suite à une réunion d'examen, le projet va recevoir un refus de la commission CDPENAF car il considère que celui-ci n'est pas un projet agri-photovoltaïque. La Chambre d'Agriculture doute sur le volet agricole du projet. Proposition d'intégrer ce projet avec celui de Saint Hubert (PHOTOSOL) : uniquement sur le volet agricole.

Un projet de ce type (photovoltaïque avec éco pâturage) n'est pas compatible ni avec le PADD du PLUi, ni avec le PADD du SCoT.

Il faudrait donc modifier le PADD du SCoT, chose qui n'est pas envisagé à l'heure actuelle.

La seule autre option est que le projet évolue vers de l'agrivoltaïsme.

Projet : réalisé des travaux réfection voirie Rue Julien Robin : devis 21485.66 euros HT.
Attente d'un autre devis

Delafond-Caillé Charlotte :

Quinzaine du livre – Ecole de Panzoult ne fait pas. Pas possibilité d'aller à la bibliothèque.

Projection de la semaine du livre : soit à la salle des fêtes ou à la Mairie. Proposition que les personnes âgées / l'association des 4 saisons lissent les livres. Les écoles de Panzoult et Cravant participeraient à cet événement. Invitation des parents et l'APE (goûter). Possibilité d'acheter des livres en fin de semaine.

Mercredi : bénévolat du Conseil et la Commune

L'Association fait également des résidences d'artistes.

Molisson Stéphanie :

Cérémonie discours : lecture par les enfants.

Atelier couture et crochet dans une salle associative le samedi 14 décembre de 14h à 16h avec Mesdames Sicard Valérie et Grosbois Jocelyne

Conseil Municipal des Jeunes :

- Collecte des déchets le samedi 23 novembre de 10h à 11h30
- Présence des jeunes au Congrès des Maires du mercredi 4 décembre (l'après-midi)

Caillé pierre-Edouard :

Demande de voir s'il est possible de tailler les arbres en bas de la Cave Communale. Demande devis Maillasson et Rabusseau.

Rallye : départ de l'étang - Buvette dans le Bourg.

Rallye sur Panzoult tous les 2 ans

Conseil Municipal du 6 NOVEMBRE 2024

Feltrin Pierre :

Illuminations : mise en service début Décembre (Vendredi 6 décembre 2024).

Réunion des Associations le vendredi 6 décembre à 18h30 à la Mairie.

Pour le prochain Conseil Municipal : prévoir de renommer les salles communales. Notifier au secrétariat de Mairie les différentes propositions

Navatte Florence :

Réception de l'arbre – Plantation de l'arbre

Blanchard Charline :

11 novembre – Prévoir la sono pour le cimetière

Vin d'honneur – préparation à la Mairie

SEANCE LEVEE A 20h50

**Prochaine réunion du Conseil Municipal : le Mercredi 11 Décembre 2024 à 18h30
à la Mairie**

LE MAIRE FRANCIS DESBOURDES	LA SECRETAIRE CHARLOTTE DELAFOND-CAILLÉ
--	--

Conseil Municipal du 6 NOVEMBRE 2024

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL

Le secrétaire, Madame Le Maire, et les membres du Conseil Municipal.

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 6 NOVEMBRE 2024**

Délibérations n° :

**DCM 2024-11-001 ; DCM 2024-11-002 ; DCM 2024-11-003 ; DCM 2024-11-004 ;
DCM 2024-11-005 ; DCM 2024-11-006 ; 2024-11-007 ; DCM 2024-11-008 ;
DCM 2024-11-009 ET DCM 2024-11-010**

Présents	Signatures	Procurations
DESBOURDES Francis		
DELAFOND CAILÉ Charlotte		
MOLISSON Stéphanie		
NAVATTE MARC		
TRANCHANT David		
VEILLOT Julie		
RIPAUD-CADIOU Julia		
BARBIER Robin		
MARIE Florence		Donne pouvoir à BLANCHARD Charline
CAILLÉ Pierre-Edouard		
CAMON Isabelle		Donne pouvoir à NAVATTE Florence
FELTRIN Pierre		
NAVATTE Florence		
BLANCHARD Charline		

Conseil Municipal du 6 NOVEMBRE 2024

Voir jeunesse et sport pour une subvention. Voir la compagnie du cirque pour avoir des infos sur les subventions.